

**PLAN D'ACTION: OBJECTI QUATRE - ACTIVITÉS D'ÉCOLOGISATION**

<b>ACTION</b>	<b>POINTS DE REPÈRE</b>
Élaborer et offrir aux décideurs des modules de formation interdisciplinaire sur la manière de tenir compte du développement durable dans les décisions prises en matière de politique étrangère et d'affaires internationales.	En cours.
Élaborer les programmes de formation et d'information voulus et nécessaires à l'intention du personnel du MAECI et des autres intéressés.	Élaboration des programmes de formation du personnel d'ici la fin de 1997; offre en 1998.
Déterminer s'il faudrait créer une structure permanente de compétences du MAECI sur les questions liées au développement durable dans le monde et leurs incidences.	Achèvement de l'examen et décision d'ici la fin de 1997.
Promouvoir les meilleures pratiques de DD à l'échelle internationale.	Échanges par l'entremise des groupes de travail de l'APEC et de la réunion de 1997 des ministres de l'environnement et du DD de l'APEC : promotion du thème des « meilleures pratiques » pour le rapport national de la CDD à partir de 1997.